

Liste du maire sortant Bonifacio Iglesias

2008 – 2020
nos réalisations



2020 – 2026
nos projets

Les finances de la ville d'Anduze

Grace à la qualité de notre gestion, d'une dette de 968€/habitant en 2008 nous sommes passés à une dette de 354€/habitant aujourd'hui.

Et ce malgré des lourdes dépenses :

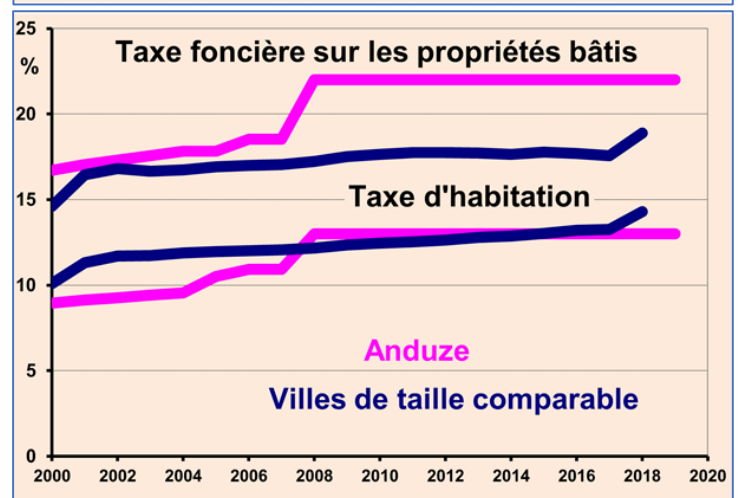
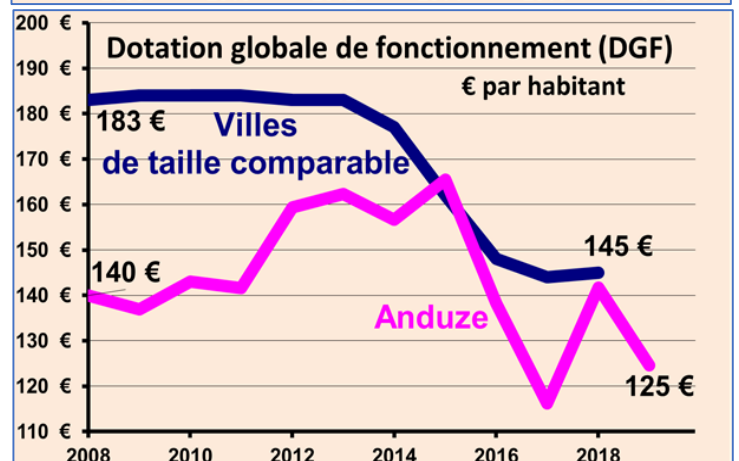
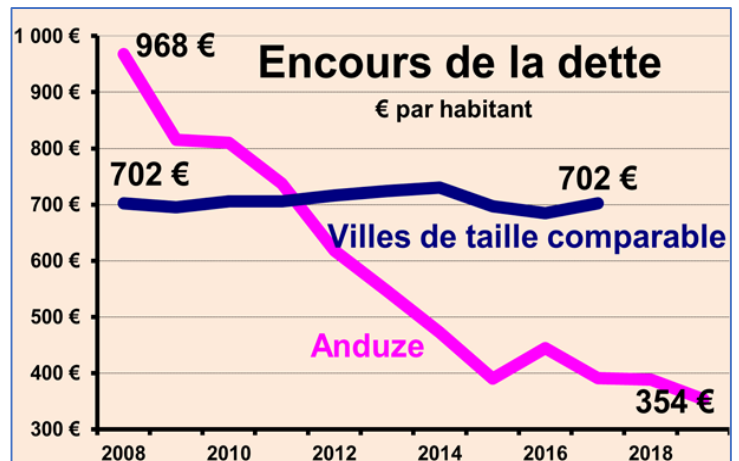
- transformation du Parc des Cordeliers
- achat et transformation de la maison de convalescence « Les Jardins »
- achat de la maison Bellot
- mise en sécurité de la falaise de Peyremale
- sauvetage et aménagement de la maison Sauvayre, tombée en ruines en centre-ville.

En gérant les finances de la ville en « bon père de famille » nous avons réussi à réserver des marges pour de nouveaux projets pour les années à venir.

Nous ne sortirons pas du chemin tracé depuis 2008 et conserverons des finances saines pour la prochaine génération.

Malgré la réduction de la **Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)** depuis 2017 par l'Etat (moins 474 000€ en trois ans) nous n'avons augmenté ni taxe foncière ni taxe d'habitation.

Nous ne touchons pas à ces taxes !



Bilan et perspectives

Publication de l'équipe du maire sortant, Bonifacio IGLESIAS

Pour des renseignements concernant des détails n'hésitez pas nous contacter

https://twitter.com/Boni_Iglesias/ <http://bonifacio-iglesias.fr/> <https://www.facebook.com/boni.iglesias/>

La « chasse aux subventions » (Europe, État, Région, Département, Alès Agglomération) pour le cofinancement de nos investissements sera au centre de nos efforts budgétaires.

Entre 2008 et 2019 la commune a reçu des subventions (hors eau et assainissement) à hauteur de **3,467 millions d'Euros**.

Pour le prochain mandat de 2020 à 2026 nous pouvons déjà compter sur les programmes suivants, devenus accessibles après un travail de fond important par les élus et l'administration municipale :

- **NATURA 2000** (Europe) Les subventions pour ce programme nous ayant permis de retransformer Peyremale en zone de pâturage se poursuivra.
- **La politique de la ville** (État). Ce programme, concrétisé par un Contrat de Ville 2015-2020, et accompagné d'une forte implication de la population permet entre-autre de requalifier et de réhabiliter des quartiers bâtis. Une étude pré-opérationnelle d'OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat) a été lancée en 2016 par le conseil municipal.



Avec la participation du Conseil Citoyen nous accélérons la mise en œuvre de ces projets

- **Petites villes de demain** (État). Ce programme sera pleinement opérationnel après les élections municipales. Il vise par exemple le parc de logements insalubres ou inadaptés.

C'est surtout le dernier point qui nous intéresse très fort sur ce programme.

- **Bourgs centres** (Région Occitanie). Ce programme, nous a permis de demander des subventions pour la rénovation du bâti ancien, façades, voirie, embellissement, entrées de ville, mobilité partagée, etc. etc.....

La possibilité de proposer des actions très concrètes et la flexibilité du programme nous séduit particulièrement. Nous comptons beaucoup là-dessus.

- **Le Département** nous a co-financé beaucoup de gros projets comme le Parc des Cordeliers ou la réhabilitation de la digue.

Voie verte, voies douces et autres projets d'un intérêt écologique vont suivre.

- **Alès Agglomération** (AA) Heureusement nous avons eu la possibilité de recourir à l'Agglomération pour la falaise, le T.V.C. et le quai avec des coûts de plusieurs millions d'€.



Dans le futur nous comptons sur AA pour les associations sportives, la voirie, le tourisme, la politique de la ville et l'OPAH RU.

- **Régie** Nous avons réalisé beaucoup de travaux en régie (exemples : Place Notre Dame, kiosque du Parc des Cordeliers, Jardins de la Filature) pour des coûts intéressants et à la fois motivants pour l'équipe municipale.

Cette politique de réalisation de projets en régie sera renforcée.

Ville d'Anduze

